

Cher	GAL Pays de Bourges
<i>Mise à jour : août 2016</i>	Structure porteuse du GAL : PETR Centre-Cher

Priorité ciblée du GAL :

Mieux vivre ensemble

Une solidarité intergénérationnelle au cœur d'une solidarité ville / Campagne

Le territoire du GAL :

Périmètre du GAL : Pays de Bourges (territoire au 31/12/2016)

Chiffres clés

Nombre de communes : 63

Nombre d'habitants : 147 873

Superficie : 1 500 km²

Expérience Leader antérieure : Nouveau territoire Leader

Elu régional référent : Mme Agnès SINSOULIER BIGOT

La stratégie du GAL et les moyens mis en œuvre :

LEADER peut s'avérer un outil pour le Pays de Bourges, permettant de répondre au besoin d'innovation et d'anticipation. C'est la possibilité unique d'associer pour la première fois l'ensemble des acteurs du territoire, Agglomération et EPCI en complément du travail de planification engagé et porté par les élus du SIRDAB.

Un soutien pour développer les capacités d'anticipation du territoire

Le vieillissement de la population ne peut être subi. L'accompagnement de l'évolution des modes de consommation et de production doit être organisé. Il importe que les acteurs, les populations s'approprient les mutations économiques et sociétales à venir. Les acteurs du territoire sont déjà fortement mobilisés, avec des expériences de recherches appliquées (MADONAH aux résidences Bellevue,...) ou des projets expérimentaux (Espaces tests agricoles,...). Le maintien à domicile au vue des réformes législatives nécessitent l'intervention des collectivités locales afin de soutenir la solidarité et la prise en compte des aînés.

Aller plus loin dans le partenariat public/privé

La procédure LEADER doit constituer pour le Pays de Bourges un palier supplémentaire dans l'intégration des acteurs privés au sein du développement. Depuis plusieurs années, le travail avec le Conseil de Développement n'a pas permis réellement de faire émerger des stratégies d'ensemble. Cependant, avec une partie de ses membres des projets concrets, liés à l'économie sociales et solidaires ont pu être réalisés (garage associative solidaire, soutien au projet d'associations investies dans l'insertion, aide pour conforter l'activité d'un centre accueillant de jeunes autistes, ...). La méthodologie LEADER, de par la conception européenne de développement local peut permettre de booster l'implication des acteurs privés de la conception jusqu'au processus de décision.

Il s'agit d'une véritable évolution pour le territoire du Pays de Bourges...

La coopération, une nouvelle interface de travail pour le territoire du Pays de Bourges

La coopération doit apporter un effet miroir. L'échange de pratiques avec d'autres territoires, avec pour objectif une évolution des mentalités. Le territoire du Pays de Bourges doit renforcer le travail avec les Gal voisin, notamment sur le tourisme : les espaces de loisirs, les circuits alimentaires, l'agriculture périurbaine.

LEADER une autre façon de communiquer

En complément de la démarche Id en Campagne, la démarche LEADER peut permettre d'accompagner la forte implication des acteurs privés dans la réalisation de projets co-construits sur le territoire.

4 actions à développer :

- Action 1 : l'alimentation : promouvoir les savoir-faire locaux, son image au cœur d'une dynamique « solidaire »
- Action 2 : Mieux vieillir : Apporter une réponse individuelle et globale au maintien à domicile
- Action 3 : Développer la coopération pour ouvrir les horizons et faire évoluer les pratiques
- Action 4 : Animation et fonctionnement du programme Leader

Enveloppe FEADER :

1 M€

Comité de programmation :

20 membres titulaires (12 privés + 8 publics)

Moyens humains mobilisés :

1,5 ETP

Projets de coopération :

Combiner la complémentarité des savoir-faire et des caractéristiques pour développer les territoires partenaires ou une filière avec le GAL Pays de Vierzon

Coopération Départementale avec l'ensemble des GAL du Cher - Atteindre la taille critique et pertinente pour développer un projet

Contacts :

Président du GAL : M. Alain MAZE (Vice-Président du PETR en charge de la contractualisation)

Animatrice Leader : Mme Marion de LATUDE

Téléphone : 02 46 59 15 44

Courriel : marion.de.latude@petr-centrecher.fr

Adresse : 23-31, Boulevard Foch – 18 000 Bourges